



N° 97/10 - Décembre 1997

Le martyr: quel témoignage ?

*Plus d'un an après la mort des moines de Tibhirine, **Se Comprendre** présente des réflexions profondément divergentes sur le sens du témoignage "jusqu'à la mort".*

*En premier lieu, nous reprenons, tels qu'ils ont parus, pour la première fois, dans **La Croix**, les textes d'homélies de C. de Chergé à l'occasion de la Semaine Sainte. Nous remercions la rédaction de ce journal de nous avoir permis de les reproduire ici. Elles ont ensuite paru dans un recueil des œuvres de Christian de Chergé: **L'invincible espérance** (Bayard Editions/Centurion, Paris, 1997, 320 pp.)*

A la suite, on pourra lire la recension du livre d'un musulman européen sur la mort des moines. Le ton en est tout autre. L'auteur a sans doute été chrétien. Ses sympathies vont maintenant vers ceux que Christian de Chergé appelait "amis de la dernière heure". Les très nombreuses réactions de condamnation du meurtre des moines provenant des milieux musulmans ne sont pas sans le troubler dans le fonctionnement "en circuit fermé" de sa logique de "canoniste". Si pénible que puisse être pour nous la lecture de ces pages, elle est nécessaire à notre lucidité: c'est dans ce contexte d'incompréhension et d'animosité que chrétiens et musulmans se rencontrent souvent.

*Finalement, en contrepoint, nous reproduisons une gerbe de réactions musulmanes à l'assassinat des moines, dont la plupart ont été publiées par **La Lettre du SRI**, N° 53, juin 1996. J.M.G.*

Homélies du P. Christian de Chergé

Grâce au P. Lucien Rivaud, ami du prieur de Tibhirine, nous publions les trois prédications de Christian de Chergé pour les jours saints de 1994. Trois mois plus tôt, le GIA a fait sa première visite au monastère et Christian a rédigé son Testament: « Quand un à-Dieu s'envisage ». Ces homélies sont le meilleur commentaire que l'on pouvait espérer d'un texte qui a fait le tour du monde. Une lente imprégnation du sens du martyr chrétien.

(Précisions données par le journal **La Croix**)¹

¹ . Cf. **La Croix**, 23-24/03/97, p. 5-6.

Jeudi saint 31 mars 1994

Le « martyr » de la charité

Lavement des pieds, la coupe et le pain partagés, la croix... un seul commandement d'amour, un seul témoignage. Voici le témoignage de Jésus, Son *testamentum*, en grec *marturion*, le martyr de Jésus...

Il y a beaucoup de martyrs. actuellement dans notre pays. Dans un camp comme dans l'autre, chacun honore ses morts sous ce titre glorieux de "martyrs", en arabe *shouhada* (pluriel de *shahid*), de la même racine que la *shahâda* ou profession de foi musulmane.

Nous-mêmes, nous avons longtemps entendu le "martyr" en ce sens unique d'un rapport direct à la foi, d'un témoignage rendu à la foi au Christ et au dogme chrétien.

Certains actes de martyrs nous étonnent par cet aplomb de la foi. Nous vivons en un temps où la foi n'exclut pas le doute, le questionnement. Il y a aussi *assez* souvent dans ces actes. Quelque chose qui nous déroute et nous heurte aujourd'hui: la dureté de ces témoins de la foi vis-à-vis de leurs juges, leur conscience d'être purs, cette certitude exprimée que leur persécuteur ira droit en enfer. Intégrisme déjà, ou du moins, on serait tenté de le croire.

Ici, à l'heure venue de son passage dans la foi vers le Père, Jésus "purifie", en effet... mais par l'amour. A qui n'est pas "pur", il dit encore: "Ami !"

Il aura fallu attendre le XX^e siècle finissant pour voir l'Eglise reconnaître le titre de martyr au témoignage moins de foi que de charité suprême: Maximilien Kolbe, martyr de la charité... Pourtant, c'est écrit et nous venons de l'entendre à nouveau: "Ayant aimé les siens, il les aimait, tous, jusqu'à la fin, jusqu'à l'extrême...", l'extrême de lui-même, l'extrême de l'autre, l'extrême de l'homme, de tout homme, même de cet homme-là qui, tout à l'heure, va sortir dans la nuit après avoir reçu la bouchée de pain, les pieds encore tout frais d'avoir été lavés. Quelques versets après notre récit, Jean rappelle le psaume (40): "L'ami sur qui je comptais, et qui partageait mon pain, a levé le talon contre moi!", ce talon qui vient tout juste d'être lavé, le voici donc qui se lève. L'amour a baigné les pieds des futurs missionnaires, et aussi, d'un même cœur, ces pieds qui maintenant vont faire le chemin à rebours, celui de la trahison, de la complicité dans le meurtre.

Le témoignage de Jésus jusqu'à la mort, son "martyr", est martyr d'amour, de l'amour pour l'homme, pour tous les hommes, même pour les voleurs, même pour les assassins et les bourreaux, ceux qui agissaient dans les ténèbres, prêts à vous traiter en "animal de boucherie" (psaume 49), ou à vous torturer à mort parce que l'un des vôtres est devenu l'un des "leurs". Pourtant, il avait prévenu: "Si vous n'aimez que vos amis, que faites-vous là d'extraordinaire ? Même les païens (les kouffâr) en font autant!" Pour lui, amis et ennemis se reçoivent d'un même Père: "Vous êtes tous frères !".

C'est que le martyr d'amour inclut le pardon. C'est même là le don parfait, celui que Dieu fait sans réserve. Si bien que laver les pieds, partager le pain, donner sa mort et pardonner, c'est tout un, et c'est pour tous: "Pour vous, et pour la multitude, en rémission des péchés." Et c'est le lieu de la plus grande liberté, parce que c'est là que le choix du Fils coïncide complètement avec le choix d'amour du Père. Alors oui, il peut le dire: "Ma vie, nul ne la prend, mais c'est moi qui la donne !" Elle est donnée une fois pour toutes, à Judas comme à Pierre, aux deux larrons à ses côtés comme à Marie Madeleine et Jean au pied de la croix, comme à sa propre Mère. C'est Son dernier mot, sa "suprême consigne", "faire de l'amour de l'homme le test, le critère, la pierre de touche de l'amour de Dieu". (M. Zundel).

Donner sa vie par amour de Dieu, à l'avance, sans condition, c'est ce que nous avons fait... ou du moins, ce que nous avons cru faire. Nous n'avons pas demandé alors ni pourquoi, ni comment. Nous nous en remettons à Dieu de l'emploi de ce don, de sa destination jour après jour, jusqu'à l'ultime. Hélas! Nous avons tous assez vécu pour savoir qu'il nous est impossible de tout faire par amour, donc de prétendre que notre vie soit un témoignage d'amour, un "martyre" de l'amour. "Le génie c'est d'aimer, écrit Jean d'Ormesson, et le christianisme est génial". C'est exact, mais moi, je ne le suis pas ! D'expérience, nous savons que les petits gestes coûtent souvent beaucoup, surtout quand il faut les répéter chaque jour. Laver les pieds de ses frères le Jeudi saint, passe, mais s'il fallait le faire quotidiennement ? et au tout-venant ? Quand Père Bernardo nous dit que l'Ordre a plus besoin de moines que de "martyrs", il ne parle évidemment pas de ce martyre-là qui fait le moine à travers tant de petites choses. Nous avons donné notre cœur "en gros" à Dieu, et cela nous coûte fort qu'il nous le prenne au détail. Prendre un tablier comme Jésus, cela peut être aussi grave et solennel que le don de la vie... et vice versa, donner sa vie peut être aussi simple que de prendre un tablier. Nous le redire quand les gestes ou les déplacements du quotidien d'amour deviennent lourds de cette menace qu'il faut aussi partager avec tous. D'expérience, nous savons qu'il est plus facile de donner à celui-ci qu'à celui-là, d'aimer tel frère, telle sœur, plutôt que tel(le) autre, même en communauté. Pourtant, la conscience professionnelle du médecin, le serment qu'il a prêté, le conduisent à soigner tous les malades, "même le diable", ajouterait Frère Luc. Et notre serment professionnel, à nous, religieux (notre baptême déjà!) ne nous lie-t-il pas à les aimer tous, "même le diable", si Dieu nous le demandait? Qu'en faisons-nous? C'est ce que nous avons voulu dire en refusant de prendre parti; non pour nous réfugier dans la neutralité qui se lave les mains - elle est impossible -, mais pour rester libres de les aimer tous, parce que c'est là notre choix, au nom de Jésus et avec sa grâce. Si j'ai donné ma vie à tous les Algériens, je l'ai donnée aussi à "l'émir" S.A. Il ne me la prendra pas, même s'il décide de m'infliger le même traitement qu'à nos amis croates. Pourtant, je souhaite vivement qu'il la respecte, au nom de l'amour que Dieu a aussi Inscrit dans sa vocation d'homme. Jésus ne pouvait souhaiter la trahison de Judas. L'appelant encore "ami", il s'adresse à l'amour enfoui. Il cherche son Père dans cet homme. Je crois même qu'il l'a rejoint.

3. D'expérience, enfin, nous savons que ce martyre de la charité n'est pas l'exclusivité des chrétiens. Ce témoignage, nous pouvons le recevoir de n'importe qui, comme un don de l'Esprit. Derrière toutes les victimes que le drame algérien a déjà accumulées, qui peut savoir combien de "martyrs" authentiques d'un amour simple et gratuit ? On pense à cet homme qui l'autre jour a sauvé la vie à un policier blessé, près de Notre-Dame d'Afrique. Peu de jours après, il devait payer ce geste de sa propre vie. Et ce Musulman bosniaque qui a sauvé ses compagnons de chantier, il risquait bien sa vie lui aussi. Plus haut dans le temps, je ne peux oublier Mohamed qui, un jour, a protégé ma vie en exposant la sienne... et qui est mort assassiné par ses frères parce qu'il se refusait à leur livrer ses amis et à faire le choix entre les uns et les autres. *Ubi Caritas... Deum ibi est !*

Nous voici ramenée au témoignage de Jésus, à Son martyre: "Pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis... Vous êtes tous mes amis !" Ce témoignage, nous l'accueillons avec la conscience que "l'esprit est prompt, mais la chair est faible". C'est bien pourquoi il nous laisse sa chair à manger, à assimiler, comme le pain de notre témoignage...

Vendredi saint, 1^{er} avril 1994

Le « martyr » de l'innocence

Il n'a pas été égorgé. Non, Dieu n'a pas laissé la bête égorger sa tourterelle (psaume 73). Il a été torturé, certes, et sa mort lente en croix fut un rude supplice... Mais faut-il évoquer ici d'autres raffinements de cruauté que la bête humaine a su inventer contre son semblable avant le Calvaire, et depuis, et encore maintenant, et tout près de nous ? Va-t-on devoir relativiser ces souffrances du Christ qui disent pourtant quelque chose d'essentiel à notre foi ?

Si celles-ci nous parlent si fort, c'est sans doute parce que nous y déchiffrons un témoignage, un "martyr" dont nous avons besoin. "Martyr de la charité", on l'a dit hier. Mais l'amour n'aurait-il pu s'exprimer aussi bien et mieux sans quitter les délices du paradis ? Son refus de l'amour a fait violence à l'homme. Dans la Passion de Jésus, il nous faut bien reconnaître, comme Frère Christophe nous y invitait dimanche, le témoignage, le "martyr" de la non-violence : une revanche d'un Dieu aux mains nues, clouées même.

Seul est non-violent, en vérité, celui qui n'a fait violence ni au ciel ni à la terre. Nous voici invités à célébrer, devant ce cadavre d'une humanité violentée par des hommes violents, un autre témoignage dont nous avons tous besoin pour échapper à la complicité sournoise que la violence trouve en chacun de nous, le témoignage, le martyr de l'innocence.

I. Bien sûr, je repense à ce que constatait Gilles lorsque nous nous sommes retrouvés ici même pour unir le sacrifice des Croates à celui de Jésus (le 16 décembre) : "Cette année, le massacre des Innocents a précédé Noël !" De fait, nous confessons l'innocence de ces petits enfants massacrés parce que l'un des leurs représentait une menace anonyme pour le pouvoir en place. Nous confessons du même coup l'innocence de cet Enfant-là, né dans la nuit de Bethléem, et que nous retrouvons maintenant dans les ténèbres du Golgotha. N'allons pas dire, pour autant, que nos frères croates étaient des enfants de chœur. Pas plus que nous ! Cette innocence que nous leur reconnaissons tout de même, nous la relierions directement au supplice qu'ils ont subi : non, ils n'avaient pas mérité cela ! Il aura fallu un châtement disproportionné, violemment inhumain, pour nous aider à retrouver en eux la trace de l'innocence et à la proclamer comme fondant le droit de tout homme au respect de sa vie. Rejeter la peine de mort, même pour les criminels, ne pas vouloir la mort du coupable, c'est confesser cette conviction. A fortiori, nous voici tous blessés, meurtris, lorsque l'aveuglement et la haine ne savent plus qu'inventer comme tortures pour se venger, ou simplement pour le plaisir de voir le sang couler. Ainsi...un homme est parti au maquis ; on va chercher à la maison ses deux plus jeunes frères - 22 et 17 ans. Quelques jours après, le père est convoqué par la police qui lui restitue les deux cadavres, affreusement mutilés, sans autre explication que la consigne du silence. Et que d'exemples de ce genre ! Tant d'horreur laisse sans voix. On se reprocherait presque d'être encore vivant. Qu'ont-ils fait, eux, pour mériter cela ?

Qu'avons-nous fait de plus ou de moins pour être encore là, intacts ? On nous dit : "Vous n'êtes pas des étrangers comme les autres, vous les religieux !" Piètre consolation. En nous, une solidarité parle plus fort que le simple droit à la vie. Impossible de se laver les mains avec Pilate : "C'est leur affaire. Je suis innocent du sang de cet homme !" "Pas responsable", qui peut dire cela ? Je comprends Janine Chanteur (cf. *Les Petits Enfants de Job*) quand elle reproche à Job de clamer son innocence : "En plaidant non coupable avec tant d'opiniâtreté, ne le vois-tu pas, Job, tu es encore plus inhumain... Nous avons rien fait de mal et, cependant, c'est notre faute !"

II. Le mot même "innocent" dit la chose. Il dit la cassure du pêché jusque dans notre langage. Dans le monde hellénistique, au moins, il a fallu inventer une théologie négative pour dire Dieu sans trop d'anthropomorphismes plus ou moins idolâtres; de même, nous avons bien dû nous donner les mots d'une anthropologie négative pour remonter à la source de l'homme, plus loin que cette nature viciée qui ne serait que l'ombre de son contraire originel: non coupable, non violent, in-nocent, c'est-à-dire non nuisible, non capable de nuire. Mais qui donc est innocent ? Comme on se reconnaît dans le cri de cette mère (Janine Chanteur, toujours), affrontée comme tant d'autres au "malheur innocent" de son enfant handicapée: "Comment être innocent quand la victime n'a rien fait de mal ? Nous voici donc devant la "victime qui n'a rien fait de mal pour accueillir son témoignage, son martyr, et découvrir la densité unique et prenante de ce martyr, celui de l'innocence. "Seul l'amour est digne de foi": c'est le titre d'un beau livre d'Urs von Balthasar. Plus profondément peut-être, seule l'innocence est digne de foi. Cette dignité suprême s'est révélée sous nos yeux, là, en croix. Pour la confesser, il suffirait de savoir qu'on ne la partage pas. Mais suis-je assez convaincu d'être complice de "ça"? Pauvres hommes mêlés que nous sommes: devant la croix, nous plaçons non coupables, comme Pilate ! Le laisserons-nous seul à accepter d'être mis "au rang des coupables" ? Je me reconnais bien dans ce paradoxe dont l'ami Mohamed faisait, ce matin même, sa prière: "Dieu, écoute-nous ! Excuse-nous ! Pardonne-nous ! On n'a rien fait de mal! !

Au Calvaire, c'est un malfaiteur qui m'ouvre les yeux: "Lui, il n'a rien fait de mal ! Pour nous, c'est justice!". Et Judas reste apôtre lorsqu'il témoigne: "J'ai pêché en livrant un sang innocent." Ils portent un plus lourd pêché, ceux qui lui répondent alors: "que nous importe? C'est ton affaire !"

Devant cet Innocent-là, impossible d'en rester au réflexe qui consisterait à ne revendiquer que ses propres fautes, comme dans le verset coranique: "A moi mes actes, à vous les vôtres ! Vous vous déclarez innocents de ce que je fais. Je me déclare innocent de ce que vous faites" (Coran 10, 41). Job s'est défendu pied à pied: "Jusqu'à ce que j'expire, je maintiendrai mon innocence. (Job 27,5.) Il lui faudra faire ce chemin de conversion qui le conduit à se taire, à mettre enfin sa bouche dans la poussière, comme Éli, le prophète: "Prends ma vie, car je ne suis pas meilleur que mes pères !"

III. Oui, Celui-là seul aurait pu dire: "Je n'ai commis ni faute, ni pêché, ni le mal, Seigneur ! "(psaume 58.) Et pourtant, il ne s'est jamais proclamé "innocent". Il ne s'est pas lavé les mains. Saint Paul dit même: "il s'est fait pêché pour nous!" Il a seulement posé la question: "qui de vous me convaincra de pêché ?" L'innocence n'accuse pas. Et puis, lorsque tout fut consommé sur lui de notre injustice et de notre lâcheté, il a plaidé "non coupables" pour nous: "Père, pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils font!" L'innocence qui "excuse tout".

C'est alors que le ciel se déchire: l'innocence de l'homme et celle de Dieu peuvent éclater conjointement: "C'est dans cette innocence, c'est dans cette enfance éternelle que gît le Mystère de Dieu qui se révèle en Jésus Christ disait M. Zundel dans la lecture de cette nuit, et ce Dieu-là, ce Dieu qui est libre de lui-même, ce Dieu qui ne se regarde jamais, ce Dieu qui ne se complaît pas en soi, ce Dieu qui n'existe qu'en se donnant (ce Dieu qui est donc tout à l'opposé de ce que le pêché m'a fait) ; ce Dieu, de quel monde peut-il être le Créateur sinon d'un monde libre, libre jusque dans les dernières fibres de son existence? "

En effet, la création va pouvoir reprendre sa place dans cette innocence divine qui est sa matrice originelle. En arabe, la racine de l'innocent *barîoun*) veut dire créer, comme en hébreu, tirer du néant. Puis, dans un deuxième temps, elle signifie: guérir, affranchir du mal, absoudre. Elle témoigne que l'innocence perdue peut être recouvrée ; elle n'a pas été détruite complètement Elle subsistait quelque part, comme à la racine de chacun. Jésus en témoigne pour nous: *Ecce homo!* Et c'est Pilate qui le dit, "innocemment", désignant ainsi notre innocence première et dernière dont voici le "martyr", le témoin. Au pied de la croix, cette innocence est là, comme en attente d'elle-même. Elle a nom et visage: Marie, la nouvelle Eve. Elle est prête à nous enfanter à neuf, tous: "Voici ta mère ! " "demeure de ma splendeur", "pleine de grâce...".

Vigile pascale 23 avril 1994

Le « martyr » de l'espérance

Elles ne dirent rien à personne, car "elles avaient peur! "

Le mutisme et la peur ! Et nous avons chanté Alléluia! Nous avons tout éclairé, nous nous sommes donné la paix, sur cette conclusion, ces deux dernières notes de notre longue célébration de la parole ; étrange "Bonne Nouvelle"! Mutisme et peur... Cela sonne si faux qu'on donne en général le conseil "pastoral" d'arrêter la lecture du texte deux versets plus haut: "Là, vous le verrez! "

Impossible pour nous de ne pas aller jusqu'au bout de cette parole d'Evangile, au nom de la réalité qui est la nôtre, et depuis de longs mois. Tout notre environnement participe à ce climat concret de mutisme et de peur qui empoisonne le pays et le paralyse. Et en nous-mêmes, que de complicités nouvelles avec ces réactions, au fil des événements, des informations et des rencontres. Nous n'en sommes pas très fiers. Personne d'entre nous, je crois, n'y a échappé... hormis peut-être notre Frère Luc. Un ami traduit ainsi la consigne qu'il se donne: "Se taire et se terroriser !(Il est vrai qu'il est ermite !)

En fait, toutes ces formes de témoignages, de "martyr", que nous avons évoquées tous ces jours, ne sont-elles pas le plus souvent viciées, stoppées dans leur élan par ces deux freins instinctifs: mutisme et peur ? Ils pèsent lourd sur le témoignage de la foi, sur celui de la non-violence, sur ce que nous avons appelé le "martyr" de la charité ou celui de l'innocence. Nous avons vite fait de nous identifier à Pierre reniant, à Pilate laissant faire.

Mutisme et peur, voici donc que l'Evangile leur accorde ici droit de cité. Mieux que cela, ils constituent, selon les meilleurs témoins, les deux derniers mots de l'Evangile de Marc. Y aurait-il un mutisme, une peur évangéliques? Capables d'évangéliser les nôtres? Peut-être même de les rendre évangélisateurs ?

I. Reprenons le fil des événements. D'abord, elles ne manquaient pas de courage ces femmes se hâtant vers le tombeau. Les voilà, premières levées pour un service qui aurait nécessité aussi quelques hommes: il y avait cette pierre à rouler. Or, eux, ils n'étaient pas là. Étonnant comme autour de ce corps qu'elles vont embaumer, tout paraît commencer: le jour - "c'est grand matin", la semaine - "c'est le premier jour", le soleil - "il se lève à peine", les parfums - "ils sortent du magasin"; c'est au premier regard qu'elles voient la pierre roulée; elles sont encore sur le seuil... Et là, tout bascule. C'est le commencement absolu. Les voici "hors d'elles-mêmes, happées dans une expérience qui ressemble fort à celle des disciples lors de la Transfiguration. Le témoin vêtu de blanc a beau leur dire: "N'ayez pas peur! "puis: " Allez dire...!", elles vont fuir, tremblantes, et c'est, au contraire, le mutisme et la peur. La peur de ce commencement absolu qui les a surprises au lieu même où tout semblait s'achever. Le sentiment confus qu'il ne s'agit pas là d'un simple recommencement, même s'il vous "attend en Galilée "; comme dans vos débuts avec lui, même s'il continue de "précéder "pour que vous puissiez continuer de marcher à sa suite.

Il a suffi que ce témoin venu d'ailleurs prenne la place du Crucifié pour qu'elles entrent, à corps perdu, dans cet au-delà de la mort qui va donner à leur foi la dimension de l'espérance: "Le Christ notre espérance ne meurt plus, sur lui la mort n'a plus aucun pouvoir! "En lui elles avaient cru... seulement, voilà, depuis trois jours il était mort. Elles venaient même embaumer son corps. Elles venaient embaumer leur foi en lui. Depuis, beaucoup d'autres ont réussi à le faire ! Or, il n'est plus là. Leur baume est sans objet. On n'embaume pas "Celui qui précède ". On n'embaume pas l'espérance en marche; elle vous a saisis, mais elle reste devant, insaisissable. Celui qu'on espère, on ne le voit plus, même mort. En fait, c'était peut-être lui le jeune homme vêtu de blanc ? C'est lui, et lui seul, qui peut mener notre espérance sur son orbite, simplement parce qu'il précède, en Galilée et jusqu'aux

extrémités du monde. Mais, désormais, il n'est plus dans le monde, et ses témoins sentent bien qu'ils ne sont déjà plus "de ce monde". Il leur faut rendre compte de cette espérance qui a passé la mort et vaincu le monde. Les voici "projetés hors d'eux-mêmes", vers l'inconnu qui traverse un tombeau vide où la place est à prendre. Il faut mourir à soi, et sans un mot, car les mots manquent quand le Verbe n'est plus là pour les donner...

Le mutisme et la peur des femmes se situent à l'exacte jointure de la foi qui sait comment parler, avec intrépidité même, et de l'espérance qui doit accepter sa logique propre faite de silence et de distance. L'Esprit-Saint fera le lien.

II. Il me semble que nous recevons là aujourd'hui, comme un surcroît d'appel pour ce "martyre" qui nous est destiné, celui de l'espérance. Oh! il n'est ni glorieux ni brillant. Il s'ajuste exactement à toutes les dimensions du quotidien. Il définit depuis toujours l'état monastique: le pas à pas, le goutte à goutte, le mot à mot, le coude à coude... et cela qu'il faut recommencer, en vie régulière, chaque matin, encore dans la nuit, et cela qu'il faut continuer de ruminer, de corriger, de discerner, d'attendre surtout. Voilà bien le chemin par où "il nous précède" de commencement en commencement, par des commencements qui n'ont pas de fin... pour parler comme notre père saint Grégoire de Nyse.

Et notre "Galilée" à nous, là où nous avons choisi de le suivre, puisque partout, désormais, il est devant, c'est donc ce pays d'Algérie, dans son aujourd'hui pascal. Seule l'espérance peut nous y maintenir à notre place. Il aura fallu que Moussa nous le rappelle, comme d'instinct, peu après la "visite" de Noël : "Nous comme vous, disait-il, nous ne pouvons nous en sortir que par l'espoir. Si vous partez, votre espoir va nous manquer, et nous perdrons le nôtre !" Il parlait d'espoir. A nous de traduire en espérance, c'est-à-dire plus loin que l'horizon barré par la menace de mort, puisque c'est par-delà qu'il "nous précède". L'insécurité du lieu et du moment, la condition d'étranger, la réserve à garder, n'est-ce pas là monnaie classique en régime d'espérance? Sans oublier la confiance en l'autre et le chemin parcouru ensemble dont la vérité s'impose encore, impossible à renier, même quand la rencontre se fait plus rare et brouillée.

Témoins de cette espérance pascalle, nous sommes provoqués à l'être si nous voulons exorciser nos peurs trop immédiates et leur donner sens et valeur de rencontres avec l'Absolu de Dieu. Nous y inviterait aussi le beau verset coranique qui affirme: "Pour celui qui espère la rencontre du Seigneur, le terme fixé par Dieu approche." (29,5.) De la sorte, même nos peurs peuvent contribuer à nous approcher de Dieu:

- Peur du lendemain, vaincue par la patience de chaque aujourd'hui, car enfin demain n'appartient qu'à Dieu et à la gloire pascalle...

- Peur de la mort violente, vaincue par la présence du Vivant de Pâques portant stigmates...

- Peur de la guerre civile, vaincue par la certitude que la paix n'est pas de ce monde, pas plus que ces témoins du Ressuscité que nous sommes...

- Peur de l'islam et de ces autres croyants tentés d'intolérance, peur elle aussi vaincue d'avance par le don de l'Esprit œuvrant la communion des saints, "merveille sous nos yeux" si souvent...

Nous avons donc besoin de cette espérance pascalle qui nous dit, comme aux femmes de l'Évangile, que si tout continue, rien ne sera plus comme avant. Dans cette nuit très sainte, redisons le "oui" de notre baptême à Celui qui nous précède sur la terre comme au ciel (et maintenant au ciel comme sur la terre) ; et rejoignons la cohorte de ces témoins que nous déclarons justes et saints parce qu'ils ont su espérer contre toute espérance. C'est de l'intérieur du mutisme et de la peur, comme de l'intérieur du tombeau, que l'espérance peut monter, vivante comme un cri, le cri du témoin, du "martyr", d'âge en âge : il est ressuscité, alléluia!

Paru dans **La Croix**, dimanche 23, lundi 24 mars 1997, p. 5-6.

Comprendre les Bourreaux ?

par J.M. Gaudeul

C'est un bien étrange commentaire des événements qui ont entouré la mort des moines de Tibhirine qui vient de paraître cette année au Liban:

IBN TAYMIYYA **Le statut des moines** - traduction française, en référence à l'affaire de Tibéhirine, par Nasreddin Lebatelier (El-Safina Editions, Beyrouth, 1417/1997, 36 pp.)

Le véritable auteur de ce livre se présente ainsi doublement masqué. Masqué tout d'abord par le titre qui nous ferait croire que l'ouvrage est surtout fait d'un texte d'Ibn Taymiyya alors qu'il n'en est rien, que ce texte n'apparaît que dans les dernières pages du volume et que les rares citations qui en sont faites dans le corps du livre se trouvent noyées dans les développements et les arguments personnels du "traducteur".

Celui-ci se cache aussi derrière un pseudonyme: Nasreddin Lebatelier. Il semble bien qu'il s'agit en fait d'une personnalité de premier plan de la communauté musulmane de Belgique où réside, en particulier, M. Jean (Yahya) Michot, universitaire enseignant à l'Université catholique de Louvain et fervent admirateur d'Ibn Taymiyya dont il publie régulièrement les œuvres, sous forme de livres², ou d'articles paraissant dans la presse musulmane de langue française³.

On sait qu'Ibn Taymiyya (1263-1328) est un théologien et jurisconsulte hanbalite qui lutta avec acharnement contre toutes les innovations qu'il croyait discerner chez ses contemporains. Son acharnement et sa pugnacité lui valurent d'être emprisonné à maintes reprises, et c'est d'ailleurs en prison, à Damas, qu'il mourut privé de son matériel à écrire qu'on avait dû lui confisquer pour l'empêcher de poursuivre ses polémiques. *"Pour lui, la religion et l'Etat sont indissolublement liés. Sans la force de contrainte (shawka) de l'Etat, la religion périlite. Sans la discipline de la Loi révélée, l'Etat devient une organisation tyrannique. L'Etat a essentiellement pour fonction de faire triompher la justice (&adl), d'ordonner le bien (amr) et d'interdire le mal, de faire passer, dans la réalité, le règne de l'unité (tah\$qiq al-tawh\$îd), de préparer l'avènement d'une société vouée au service de Dieu (&ibâda)"*⁴.

On ne peut donc s'étonner qu'il soit honoré comme l'un des plus grands docteurs de l'Islam par les Wahhabites, actuellement au pouvoir en Arabie Saoudite, et par ces courants de l'Islam actuel qui visent à l'instauration d'un Etat islamique, fusse par la violence.

Le thème du livre de "N. Lebatelier" est donc clair: un sous-titre maintenu en arabe⁵ sur la couverture l'exprime ainsi: *"Pilote pour ceux qui sont choqués qu'on ait tué les moines de Tibhirine"*. L'auteur, en effet, cite in extenso le communiqué du G.I.A. annonçant l'enlèvement des moines et justifiant d'avance leur meurtre:

² . Par exemple: *Musique et danse selon Ibn Taymiyya* (Paris, Vrin, 1991, 221 pp.) ; *Lettre à Abû l-Fidâ'* (Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain, 1994, 106 pp.) ; *Lettre à un roi croisé* (Brylant-Académia, Louvain/Lyon, 1995, 349 pp.)

³ . Notamment dans la revue **Le Musulman** de l'Association des Etudiants Islamiques de France (AEIF).

⁴ . H. Laoust, art. Ibn Taymiyya, in: **Encyclopédie de l'Islam**, 2^{ème} édition, T. 3, p. 978.

⁵ . Pourquoi n'est-il pas traduit ? avait-on peur de choquer un public francophone ?

[Ces moines] sont en train d'inviter les Musulmans à leur religion - l'action missionnaire - de pratiquer ouvertement leurs rites, d'afficher leurs emblèmes et de célébrer publiquement leurs fêtes. Or tout ceci fait partie des [comportements] contraires à la Dhimma⁶ [...]

Il y a un [...] sophisme autour duquel bourdonnent les innovateurs «algérienistes⁷» qui ne considèrent pas comme permis de tuer les mécréants originels⁸ et dénoncent un tel acte : c'est que ce sont des moines (râhib), or le moine ne sera pas tué.

C'est l'opposé, leur dirons-nous. Tout le monde s'accorde à dire que le moine coupé des hommes dans son ermitage (s\$awma&a), qui est nommé chez les Nazaréens un reclus⁹ (h\$abîs) et dont il est rapporté, à propos d'Abû Bakr al-S\$iddîq - Dieu soit satisfait de lui -, qu'il est prohibé de le tuer, quand il se mêle aux hommes, il est permis de le tuer et il perd ce statut...

L'auteur trouve que les réactions - tant musulmanes que chrétiennes - à l'annonce de l'enlèvement puis du meurtre des moines ont fait *"comme s'il n'y avait rien à tenter de comprendre ou d'expliquer"* dans les motivations des membres du commando responsable de ces *"exécutions"*. Il s'attache donc à démontrer que le vocabulaire du communiqué et les citations qu'il contient témoignent, au contraire, du fait que le G.I.A. s'est fondé sur la plus authentique tradition juridique du Droit islamique. Rappelant avec une ironie mordante les réactions indignées de tant de musulmans d'Europe à la nouvelle du meurtre, il note:

Louable souci de préserver l'avenir des communautés musulmanes en Europe en se désolidarisant d'une action malvenue dans la conjoncture ? Opportunisme et stratégie politiques ? Quand ces personnalités ne se contentent pas d'anathèmes et d'exécutions, leurs réquisitoires contre l'action du G.I.A. se réduisent à la mise en avant des deux ou trois mêmes versets coraniques: V, 82-83 et/ou LX, 8. Il ne faut dès lors pas être grand clerc pour constater qu'il y a plus de matière et d'argumentation proprement canoniques - peut-être déviantes mais c'est une autre question - dans le Communiqué N°43 de Dj. Zitouni que dans toutes ces vertueuses condamnations.¹⁰

Afin de présenter ce qu'il estime être la position canonique de l'Islam sur le meurtre des moines, il commence par citer et commenter les versets coraniques relatifs au monachisme chrétien (5,2 ; 9,31 & 34 ; 57,27 pour montrer comment le Coran approuve la dévotion qui est visée par le terme, mais en refuse la forme que lui a donné le Christianisme. Revenant à la fatwa d'Ibn Taymiyya, l'auteur montre qu'elle se base sur une recommandation faite par le premier successeur de Mohammed, Abû Bakr à ceux qui partaient à la conquête de la Syrie:

Vous trouverez des gens qui se sont reclus dans des ermitages. Laissez-les, ainsi que ce pour quoi ils se sont [ainsi] reclus. Vous trouverez aussi des gens qui se sont fait comme un nid du milieu de la tête. Frappez de l'épée ce nid qu'ils ont fait. » Et Ibn Taymiyya de justifier la sévérité d'Abû Bakr vis-à-vis des religieux tonsurés en citant le verset IX, 12: *« Combattez les imâms de la mécréance. Eux, point de*

⁶ . La dhimma ou l'état de protection contractuelle des minorités scripturaires dans l'État musulman. (Cette note et les trois suivantes sont tirées de l'ouvrage de N. Lebatelier)

⁷ . Dans le vocabulaire du G.I.A., les algérienistes sont ceux qui veulent limiter la lutte armée au territoire algérien et refusent les attaques contre les résidents étrangers.

⁸ . Les mécréants originels, différents des mécréants par apostasie ou renégats (murtadd), tels les autorités d'Alger selon le G.I.A.

⁹ . Ermite désigne à l'origine le moine du désert. Le "reclus" est l'ermite qui va jusqu'à s'emmurer dans sa cellule pour vivre une solitude absolue. Seule une petite ouverture lui permet de recevoir de la nourriture.

¹⁰ . N. Lebatelier, op. Cit., p. 9.

serments pour eux. Peut-être en finiront-ils »¹¹

Et l'auteur d'ajouter:

Cette recommandation d'Abû Bakr à Yazîd b. Abî Sufyân est déjà rapportée par un des auteurs des neuf recueils de hâdîth, l'imâm Mâlik b. Anas (ob. 179/796): «Tu trouveras des gens soutenant s'être reclus pour Dieu. Laisse-les, ainsi que ce pour quoi ils soutiennent s'être [ainsi] reclus. Tu trouveras aussi des gens qui se sont fait comme un nid de cheveux du milieu de la tête. Frappe de l'épée ce nid qu'ils ont fait. »

Ces sentences ont été approuvées par nombre de juristes musulmans au cours des âges, dit N. Lebatelier. Suit alors une longue discussion pour déterminer de quelles catégories de moines ces textes voulaient parler. Quels sont ceux qui sont à respecter, et quels sont ceux qui sont ainsi condamnés à mort comme "imâms de la mécréance" ? Sont épargnés les ermites au sens strict du terme:

Quant aux autres formes de vie monastique, cénobitiques, ouvertes sur le monde et entretenant des liens avec les gens, l'Islam les combat d'autant plus radicalement qu'il se présente lui-même comme en proposant la version idéale, la rah\$bâniyya muhammadienne. Pour Ibn Taymiyya, cette deuxième sorte de religieux « sont ceux des Nazaréens qui méritent le plus d'être tués en cas de guerre et de se voir prélever la capitation en cas de pacification.

Tout ceci, continue l'auteur, suffit en effet pour prouver qu'il a effectivement une teneur canonique et que l'argumentation qui y est développée peut se revendiquer de précédents classiques. Comme Ibn Taymiyya, Ibn & Abd al-Barr ou al-Shaybânî, Dj. Zitouni accorde à la recommandation du calife Abû Bakr une valeur normative.

A se référer à la monachologie classique de l'islam, on voit par conséquent difficilement comment il serait possible de dénoncer beaucoup d'irrégularité, déviance ou innovation canonique dans le Communiqué N° 43 du G.I.A. [...] Celui-ci ne semble se vouloir en rien souverain ou autonome, source de sa propre Loi, mais se réclamer continuellement de textes qui pour les Musulmans constituent la Loi par excellence.¹²

On aura remarqué que la sympathie de l'auteur semble constamment le porter à approuver la décision du G.I.A. Le dernier membre de phrase, d'ailleurs, ne le sous-entend-il pas quand il affirme que ces textes "constituent, pour les Musulmans" - et pas seulement pour certains d'entre eux - "la Loi par excellence".

Il est vrai, cependant, qu'il pose clairement, à cet endroit de son exposé, la question essentielle:

Et c'est justement ici que surgit la question essentielle des textes canoniques classiques ou même, les textes les plus fondateurs de l'Islam peuvent-ils être lus tels quels pour comprendre et régenter notre époque, intemporellement, sans contextualisation et sans intervention de plusieurs autres paramètres ? En d'autres termes, quelles sont exactement les conditions de validité, ou de licéité, de la transposition d'une théologie ancienne vers la fin du XXe siècle et de son utilisation

¹¹ . N. Lebatelier, op. cit. p. 13.

¹² . Op. Cit. p. 17-19

en matière politique ?

Mais c'est immédiatement pour exprimer, en priorité, le point de vue du commando responsable de la mort des moines:

Pour les auteurs du Communiqué N° 43, une telle opération est vraisemblablement légitime en soi. Et si besoin est de tenir compte d'un contexte, ils auront beau jeu de souligner nombre d'analogies ou de convergences entre le monachisme dénoncé par les textes de jadis et la situation des cisterciens de l'Atlas.

L'auteur développe alors sur plusieurs pages l'idée que ce monastère est un reste de l'époque coloniale, qu'il continue à représenter une présence française, que le témoignage des moines peut s'assimiler à du prosélytisme, etc. Le lecteur peut, à juste titre, se demander si N. Lebatelier n'adopte pas entièrement la position du G.I.A. Nul doute, en tous cas, que son sentiment l'incline dans cette direction.

On est donc d'autant plus surpris de le voir exprimer alors - non point un désaveu - mais un certain étonnement, un certain doute... une remise en question, peut-être, de ses positions antérieures:

"Et pourtant, quelles que soient la force des textes canoniques musulmans et l'ampleur éventuelle de l'analogie des situations, combien y eut-il de voix musulmanes pour approuver l'égorgement des moines par le G.I.A. ? Nous avons déjà fait état de diverses condamnations publiées dans la Croix. Nous pourrions en évoquer beaucoup d'autres encore, émanant de simples croyants comme d'associations importantes, d'organisations, de pays ou de personnalités musulmans jouissant d'un crédit et d'une autorité religieuse relativement larges. On pourrait en conséquence parler, et pas seulement au niveau de la France, d'une sorte de consensus communautaire (ijmâ&) pour ce qui fut de se dissocier du G.I.A. et de condamner l'exécution des sept de Tibéhirine. Certes, comme nous le disions plus haut à propos des réactions musulmanes publiées par La Croix, ces condamnations furent souvent limitées à une enfilade d'épithètes à l'emporte-pièce et presque toujours dénuées de preuves canoniques sinon menées « hors la Loi », l'intensité de l'émotion tenant lieu de méthodologie. Néanmoins, ne serait-ce pas une injustice que n'y voir à chaque fois que des propos de circonstance, irréfutés sinon plus ou moins intéressés ? on l'a dit, dans cette religion structurellement anti-ecclésiale qu'est l'Islam sunnite, c'est au consensus communautaire qu'est confiée la gestion du magistère. En cette affaire en laquelle tant de voix humbles ou savantes, à défaut de prendre en compte toutes les données du Coran, de la Sunna et du fiqh classique, se sont prononcées d'une manière aussi convergente, serait-il donc imaginable que la communauté musulmane ait fait fausse route ?

Pour l'observateur extérieur de l'évolution contemporaine des sociétés de l'Islam, l'apparition d'un tel fossé entre le sentiment communautaire et la littéralité des données canoniques devrait rendre l'exécution des sept moines de loin plus intéressante que, par exemple, l'affaire Rushdie, qui n'entraîna point une semblable rupture. Pour le musulman, les « assassinats » de Tibéhirine suscitent des questions on ne peut plus troublantes. Et Dieu est plus Savant !" ¹³

Comme on le voit, N. Lebatelier ne trouve pas de réponse claire à son questionnement. Par contre, il laisse alors libre cours à ses sentiments de sympathie pour les bourreaux des sept moines en confiant au lecteur ses réflexions personnelles sur la "gestion chrétienne de la crise": les chrétiens,

¹³ . Op. Cit. p. 21-22.

nous dit-il en substance, auraient dû comprendre que les moines, dans la logique du fiqh classique à laquelle obéissent les commandos du GIA, étaient condamnés à mort. S'ils sont restés, c'est, insinue l'auteur¹⁴, par ignorance et légèreté des autorités ecclésiastiques, et du fait que les moines se sont laissés aller à *"une manière d'exaltation et de dérive mortifères collectives dignes d'une secte"*.

En fait, continue-t-il, l'Eglise avait besoin de redorer son blason en se trouvant des martyrs *"même le nombre de sept n'est pas anodin"*, précise-t-il. L'écœurement saisit alors le lecteur quand il lit les phrases suivantes:

Mais alors il devient extrêmement difficile de croire que les sept de Tibéhirine aient autant aimé l'Algérie qu'ils le prétendaient et qu'on le répéta après leur mort. Il est en effet une phrase merveilleuse du testament spirituel de leur prier que l'on ne peut oublier mais que cette fin en forme de «suicide collectif assisté» qu'ils ne cherchèrent pas à empêcher contredit du tout au tout: "C'est trop cher payé ce qu'on appellera, peut être, la grâce du martyr que de la devoir à un Algérien, quel qu'il soit, surtout s'il dit agir en fidélité à ce qu'il croit être l'islam".

Parlant du sentiment des moines vis-à-vis du G.I.A. et des Algériens, le père mariste B. Rérolle, qui séjourna à Tibéhirine, témoigne qu'ils se voulaient "leurs frères envers et contre tout". Quelle que soit la noblesse d'une telle fraternité, ne risque-t-elle pas, parfois, d'être envahissante, ou importune, pour qui en fait l'objet ? Et le véritable amour ne consiste-t-il pas, parfois, à accepter qu'il puisse ne pas être également partagé par le bien-aimé confronté à quelque crise ou animé d'autres sentiments, d'autres idées, d'autres soucis, et à se retirer quelque temps ?

Moins de trois semaines avant d'être enlevé par le G.I.A., Chr. de Chergé écrivit: "Les relations Église/islam sont encore balbutiantes, car nous n'avons pas encore assez vécu à leurs côtés"¹⁵. La raison évoquée n'est en soi nullement évidente. Et, dans le cas où elle serait juste, était-il vraiment nécessaire de persister ainsi à s'exposer au risque de mourir par leurs mains ?

*Si je ne croyais pas en la Sagesse et en la Providence du Très-Haut, je ne verrais en tout ce drame islamo-chrétien de Tibéhirine qu'un épouvantable gâchis...*¹⁶

Autrement dit, les victimes ont eu tort de se trouver sur le chemin de leurs bourreaux ! Est-il utile d'ajouter qu'on cherchera en vain, dans ce livre, une critique équivalente des attitudes et des actes des tueurs ? ¹⁷

On aura aussi remarqué que l'amitié qui liait les moines avec leurs voisins n'est pas évoquée: apparemment, pour N. Lebatelier, les membres du commando du G.I.A. sont les seuls "porte-parole" valables de l'Islam face aux moines. Même si la présence des moines est acceptée et désirée par la

¹⁴ . *"On laissera à d'autres le soin de se demander s'il n'y eut pas dans la communauté trappiste de Tibéhirine une manière d'exaltation..."* (p. 25). On appréciera l'élégance du procédé !...

¹⁵ . C. de Chergé, *Réflexions pour le carême à Alger* (8 mars 1996), cité in B. Chenu, *Vies*, p. 208.

¹⁶ . Cf. p. 25-26.

¹⁷ . La seule critique que j'aie trouvée se trouve en p. 18: *"Bien sûr, innombrables sont les inconnues entourant la composition exacte de la nébuleuse G.I.A., l'identité effective de ses membres et leur sincérité religieuse. L'inexorable évolution du mouvement vers une violence toujours plus extrême concourt aussi à susciter une méfiance croissante à son égard. Quelles que soient les incertitudes relatives à la véritable intention fondant la coloration religieuse d'un texte comme le Communiqué n°43 et sans qu'il soit question de se prononcer ici, de quelque manière que ce soit, sur autre chose que ce communiqué, force est cependant de dire que l'observateur croyant ne peut manquer d'être troublé par sa teneur canonique"*.

population environnante, le fait qu'elle soit *"envahissante, ou importune"* pour le G.I.A. aurait dû suffire à faire partir les moines. On nagerait dans l'absurdité s'il n'y avait là une logique particulière à tous les mouvements extrémistes, des Brigades Rouges aux islamistes: seul compte le point de vue et le raisonnement des idéologues du groupe, ils sont censés représenter les souhaits profonds du "peuple". L'étonnant c'est que l'auteur semble entrer plus ou moins consciemment dans cette logique.

Quelques réflexions

On remarquera, à lire l'ensemble du livre, que N. Lebatelier ne s'engage jamais sur le terrain d'une véritable réflexion éthique: de la position du G.I.A. et du meurtre des moines, il ne remonte jamais jusqu'à un jugement de valeur sur la moralité de telles attitudes et de telles actions. Le point ultime de sa pensée se situe au niveau de la valeur juridique de ces positions. Le fiqh classique semble présenter, pour lui, la garantie absolue de la valeur morale des actes humains. Ce qui est conforme au Fiqh (droit musulman classique) est certainement "bon". Au contraire, il semble troublé devant la réaction "presque unanime" de ses frères musulmans qui, en dernier ressort, jugent et infléchissent les positions classiques au nom d'une morale supérieure, au nom de "valeurs" qu'ils découvrent dans l'ensemble du message coranique et non dans un hadîth particulier.

Ibn Taymiyya et ses collègues estiment justifié de tuer les moines, parce qu'ils sont, disent-ils, les *"imâms de la mécréance"*. A aucun moment, N. Lebatelier ne semble se poser la question de savoir au nom de quel principe on pouvait cataloguer un croyant sincère comme "mécréant originel". Question de vocabulaire, pensera-t-on ? Au contraire, à partir du moment où un juriste musulman colle sur un juif ou sur un chrétien (que le Coran appelle "gens du Livre") ou sur un musulman l'étiquette "mécréant" (kāfir), il le fait entrer dans la catégorie des gens que les juristes de l'époque classique condamnaient à mort dans certaines circonstances. Aucune discussion n'est soulevée, dans le livre, sur cette façon d'assimiler la foi d'un juif, d'un chrétien ou d'un musulman à la mécréance - au refus de croire, au refus de la vérité - parce que sa façon de croire n'est pas identique à celle de tel ou tel juriste.

L'auteur ne pose pas non plus la question fondamentale de la condamnation à mort du "mécréant" - quel qu'il soit - par les juristes musulmans de l'époque classique. Cette condamnation est-elle la seule façon de comprendre et de mettre en pratique les textes coraniques ? Est-elle cohérente avec les valeurs essentielles du message révélé ? Est-elle moralement acceptable ? Encore une fois, l'horizon de N. Lebatelier s'arrête au Droit et l'autorité des juristes médiévaux semble lui suffire.

C'est d'ailleurs là que son trouble prend naissance: selon la théorie du Droit classique, la réflexion juridique en Islam se base sur quatre sources: le Coran, la Sunna, l'analogie et le consensus communautaire. Or ce consensus semble avoir effectué un virage à 180° pour condamner le meurtre de moines alors que les juristes l'approuvaient jusqu'ici. La communauté musulmane s'est-elle trompée autrefois ? se trompe-t-elle maintenant ? Le consensus est-il faillible ? Prudemment l'auteur réserve son jugement mais ne regarde pas au-delà de son horizon de canoniste.

Enfin on aura noté que son adhésion à l'Islam se double d'une sérieuse inimitié pour les chrétiens. En dépit des circonstances dramatiques, l'auteur garde des préoccupations étroitement partisans: s'il essaie de rendre explicable la position des bourreaux, c'est pour empêcher les chrétiens de se croire dans leur droit:

"Mais que serait encore un martyr pour lequel il existerait quelque forme d'explication, ne fût-ce qu'en fonction d'une logique religieuse «déviate» particulière au bourreau ? Pour que la mort des trappistes d'Algérie devienne véritablement un de ces martyres collectifs confortant - agréablement - la certitude de posséder la vérité, il fallait qu'elle ne puisse se justifier d'absolument aucune manière. Il n'est point de martyr quand le bourreau n'est pas le Mal même, et le Mal ne peut avoir de raison... On conviendra qu'une telle évacuation de tout

questionnement risque peu de conduire à l'autocritique et à la reconnaissance de l'autre seules à même d'ouvrir les routes inédites indispensables aux cheminements conviviaux de demain." ¹⁸

Apparemment, l'auteur ne se souvient pas de la parole de Jésus: *"L'heure vient où quiconque vous tuera pensera rendre un culte à Dieu"* (Jn 16,2). Le martyr chrétien ne se définit pas par analyse des motivations du bourreau, mais par examen des motivations pour lesquelles le martyr s'expose au danger d'être tué. En outre, on aura remarqué que la logique des bourreaux, pour l'auteur, n'est "déviant" qu'entre guillemets.

De la lecture d'un tel livre, on tirera sans doute la conviction que les responsabilités des atrocités qui se commettent au nom de la religion - quelle que soit cette religion, d'ailleurs - ne s'arrêtent pas aux agissements des tueurs eux-mêmes, les hommes de religion qui divisent les hommes en catégories ou en races, et étiquettent ceux qu'il est licite de mépriser, d'expulser ou de tuer sont les vrais responsables de ces horreurs. Le danger d'absolutiser la structure juridique ou hiérarchique de la religion demeure présent, et même la vue des crimes qui en découlent ne suffit pas toujours à réveiller la conscience du théoricien qui se complaît dans la logique formelle de l'argument théologique ou juridique.

Que la vie - et la mort - et les convulsions de l'actualité éveillent en lui un trouble et une inquiétude, on ne saurait que s'en réjouir: n'est-ce pas d'ailleurs ce que souhaite "N. Lebatelier" dans la dernière citation que nous venons de reproduire ? A chacun de nous de souhaiter ce questionnement - non à "l'autre", pour lui damer le pion - mais à soi-même, pour se laisser réveiller de nos logiques - de nos délires - et toucher par Celui qui se nomme Lui-même... le Réel, le Vrai.

J.M. Gaudeul

¹⁸ . Cf. p. 8.

On trouvera ci-dessous quelques échantillons des réactions musulmanes opposées à l'assassinat des moines ou, tout simplement, à toute violence religieuse.

**"Cet assassinat est étranger à l'esprit de l'Islam
Il est le produit de la barbarie humaine (sans
foi, ni loi)" - Dr LARBI KECHAT**

I Union des Organisations Islamiques de France

"L'U.O.I.F. a appris avec indignation et consternation l'assassinat des sept moines français en Algérie. Les principes humanistes de l'Islam ne peuvent tolérer un tel acte odieux et criminel. Les musulmans, partout où ils se trouvent, sont profondément attristés par l'assassinat des religieux envers qui l'Islam a recommandé un grand respect".

I Fédération Nationale des Musulmans de France

"L'annonce de l'exécution des sept moines trappistes français, retenus en otage en Algérie, nous a profondément choqués et attristés, ainsi que l'ensemble des musulmans de France. En leur nom, la F.N.M.F. condamne cet acte inqualifiable que rien ne justifie ...".

I Aumonerie Régionale Musulmane pour le Sud de la France

"On n'assassine pas au nom de Dieu ("Tu ne tueras point"). On n'assassine pas au nom de l'Islam ("Dieu est miséricorde"). Tristesse, honte, colère, révolte : c'est le lâche assassinat des sept moines catholiques en Algérie par des barbares. Encore une fois des mains criminelles ont frappé. Ils ont tué des hommes de culture. Ils ont tué des hommes d'amitié. Ils ont tué des hommes d'ouverture ... Ils ont voulu, par cet acte abominable, tuer la compréhension, l'amour, l'instruction, la solidarité, la sagesse ... l'homme ... Nous condamnons ce crime et ces criminels. Le combat contre le fanatisme et contre l'intégrisme est le combat de tous et partout ...".

I Conseil National des Imams

"... Les hommes de religion chrétienne n'ont jamais participé au conflit en Algérie. Leur implication dans le jeu politique montre l'impuissance et la faiblesse de leurs ravisseurs, puisqu'ils ont choisi des gens désarmés et dépourvus de toute protection. Autant de faits en contradiction avec les principes de la glorieuse religion de l'Islam, affectant leurs auteurs d'une image déplorable et ouvrant la brèche à toutes sortes de maux, dont l'engrenage de la vengeance ... L'illégalité de l'agression contre les moines que nous avons décidée n'est autre que le jugement édicté par tous les textes coraniques et les propos prophétiques. Il y a un consensus (Ijmâ) de toute la nation musulmane dans toutes les étapes de son histoire autour de cela. Aucun de ses savants ne s'est démarqué de cette vision, aussi bien jadis qu'aujourd'hui, et quiconque s'éloigne de cette ligne se dirige vers l'enfer. Nous nous devons d'apporter cette précision. Que Dieu nous aide ...".

I Cheikh Ghaleb BEN TOUNES KHALED

"Que Dieu accueille nos amis et nos frères en Dieu, les moines de Tibhirine, dans son immense miséricorde et qu'ils jouissent auprès de lui de l'éternel repos. J'ai eu la joie de partager avec le Père Christian et tous les autres moines des moments de fraternité et d'hospitalité dans leur monastère. Depuis plus de quinze ans, nous avons ensemble régulièrement échangé, prié et médité, chacun respectueux de la tradition de l'autre ... Aujourd'hui, ils sont morts, victimes de l'absurdité et de l'étroitesse d'esprit d'une minorité inconsciente qui veut imposer ses idées par la force dans ce pays, l'Algérie, qu'ils ont tant aimé. Que leur sang - et le sang de tous ceux et celles qui ont été victimes, comme eux, de cette démente - ne soit pas versé inutilement ... L'essentiel est de prêcher la fraternité, la tolérance, l'amour et la paix entre les hommes quoi qu'il advienne. C'est en cela que

nous serons fidèles au sacrifice de nos frères de Médéa. Que Dieu nous préserve du mal et qu'il pardonne nos erreurs. Amen!".

I **Soheib BEN CHEIKH - Mufti de Marseille**

"... Et voilà un crime venant d'un groupuscule se réclamant indignement de l'Islam et agissant en son nom, qui prend en otage sept moines vivant dans l'isolement et la prière, puis les abat de la manière la plus barbare. L'imam en France doit s'insurger contre cette tragédie, avant et plus que tout le monde. Le meurtre est déjà humainement condamnable, de plus, cette sauvagerie a été perpétrée au nom de l'Islam, religion de miséricorde qui sacralise la vie humaine. ... L'imam, homme ni sacré, ni consacré ... a le devoir de dénoncer la flagrante contradiction entre l'enseignement de l'Islam et ces actes ignobles qui lui sont étrangers. Ce n'est pas une instance islamique qui les excommunie, mais le Coran lui-même et la longue tradition musulmane. Ces barbares savent-ils ce que prescrit le droit musulman qu'ils veulent tant appliquer ? Le hadith et l'unanimité des écoles juridiques telles qu'elles ont été élaborées dans un temps passé marqué par une belligérance islamo-chrétienne, ordonnaient déjà qu'en cas d'hostilité inévitable, les prêtres et les moines doivent non seulement être épargnés de toute riposte, mais absolument protégés ... Les chrétiens d'Algérie ont une place particulière dans le cœur des musulmans de France. Ils sont leurs différents similaires. Les deux mesurent l'importance de l'apport de la minorité dans une nation dominée par une seule religion. La minorité est le témoin d'une possible diversité de cette nation, un enrichissement supplémentaire et le pont jeté vers les autres nations ...".

I **Brahim YOUNESSI - Membre du FIS**

"... L'enlèvement des moines dans la nuit du 26 au 27 mars est, à tous égards, contraire à la loi islamique et à la conduite de la guerre dans l'esprit de l'Islam ... En tout cas, si les auteurs de ce rapt se réclament de l'Islam, ils ne doivent pas ignorer l'indignation qu'a suscitée ce type d'agissements non conforme aux principes islamiques. Abou Bakr disait : *Vous rencontrerez des hommes de religion qui vivent dans les monastères et qui servent Dieu dans la prière, laissez-les seuls, ne les tuez point et ne détruisez pas leur monastère* ".

I **Salah-Eddine BARIKI - Musulman laïc**

"Ainsi, des Algériens se disant musulmans ont "égorgé" au nom d'Allah de paisibles moines qui ont mis leurs vies au service d'une population devenue otage entre des fanatiques sanguinaires et une dictature militaire prête à tout pour le maintien de ses privilèges ... Quelle cause peut justifier tant de sauvagerie ? A quelle justice répondent ces meurtres gratuits ? Quelle future Algérie annoncent ces crimes sans nom ? ... Que ne défendent-ils pas la veuve et l'orphelin ? Que ne respectent-ils pas les vies innocentes ? ...".

I **Cheikh EL BOUTY - Directeur du Département "Croyances et religions" Université de Damas**

"Aux familles des personnes disparues qui sont parties victimes de la barbarie dont l'Islam est innocent, aux familles spirituelles des gens de religion chrétienne où qu'ils soient, je vous présente mes condoléances, au nom de l'Islam et au nom du Prophète de Dieu, Muhammad (que la Miséricorde de Dieu et le Salut soient sur lui) - celui qui a honoré les Gens du Livre et a attesté pour eux le bien - dans ce malheur qui est celui de l'humanité entière. Mais permettez-moi de présenter mes condoléances à l'Islam lui-même pour le massacre de ces gens par la main de ceux qui se prétendent musulmans. Une flèche a touché la foi de l'Islam lui-même en essayant d'entacher son visage humaniste rayonnant par la noirceur d'un crime dont l'Islam et toutes les religions sont innocentes".

I Tarik RAMADAN - Musulmans, musulmanes de Suisse

"C'est avec consternation que nous avons appris l'assassinat des sept moines trappistes en Algérie ... Aujourd'hui, on nous informe du pire des dénouements : or, rien, absolument rien, ne peut justifier ces morts et l'on ne peut admettre que de tels actes soient associés à l'Islam. Cela ne peut être. Comment notre religion - qui a rendu sacré, aux heures les plus sombres de la guerre, le sang des femmes, des enfants, des personnes âgées, des prêtres et des rabbins - pourrait-elle être une caution au meurtre de ces hommes pieux et âgés que le Coran qualifie de *prêtres et moines qui ne s'enflent pas d'orgueil* ? Ceux qui les ont connus aimaient leur gentillesse et leur humilité. Nous condamnons aujourd'hui ces assassinats".

I M. Hadj Alili (Imâm à Marseille)

Au sujet de l'assassinat des sept moines chrétiens en Algérie (sermon du vendredi 31 mai 1996, mosquée de Marseille)

Depuis une semaine, on nous parle de l'assassinat de sept moines chrétiens en Algérie par un groupe islamique armé. On nous en parle comme si les Musulmans algériens mènent la guerre aux Chrétiens.

Notre réponse à ce procès d'intention est claire : Non, les Musulmans ne sont pas des assassins! Ils ne peuvent pas accepter ce raisonnement car les croyants ne tuent pas au nom de Dieu injustement, et encore moins des moines chrétiens. "Quiconque parmi vous tue une âme injustement agit comme s'il tuait toute l'humanité. Et quiconque parmi vous vient au secours d'une âme vient au secours de toute l'humanité. Dieu n'aime pas l'injustice et se l'est interdite à Lui-même. Dieu est Juste et Miséricordieux. "Soubhan'Allah el 'adim!"

Tout acte contraire à la loi divine ne peut être attribué à des croyants, ou à ceux qui luttent dans le sentier de Dieu, et encore moins être revendiqués au nom de l'islam, religion de l'équité et du juste milieu. Nous sommes donc les premiers à être touchés par cet acte odieux et à compatir à la douleur de la famille chrétienne.

Si l'acte, en lui-même, prouve l'état de guerre en Algérie, le tapage fait autour de cet événement désigne du doigt, une fois de plus, l'islam et porte atteinte à la dignité des Musulmans. Pour notre part, nous ne sommes nullement coupables des actes ou des accusations qui n'ont rien à voir avec le principe qui guide notre foi, c'est à dire le Coran et la tradition du prophète Mohammad (SAS).

Que les injustes s'entreprennent entre eux n'est pas de notre ressort, car Dieu n'aime pas les injustes. Nous prions Dieu pour qu'il nous préserve de leur passion et de leur égarement.

Notre main est toujours tendue envers les gens du Livre et de la foi pour mieux expliquer ce dont il s'agit en Algérie. Malheureusement, notre appel n'a jamais été entendu. Nous le réaffirmons il n'y a pas de guerre de religion en Algérie. Mais nos frères algériens subissent une atroce injustice, une douleur intense dans leur chair et dans leur âme qui dépasse, de loin, ce que nous desservent les médias et les marchands du temple.

Notre conscience ne peut pas rester indifférente envers eux, de même qu'elle ne l'est pas au sujet de l'assassinat des sept moines chrétiens. Tant de savants, imams, ou simples serviteurs de Dieu, tous musulmans, ont subi le même sort auparavant ! Si justice doit être rendue, elle doit l'être dans un esprit d'équité pour tous.

Ô Seigneur, nous nous sommes nuis à nous même. Si Tu refuses de nous absoudre et si Tu nous retires Ta Grâce, nous serons perdus ". (Coran VII,23)